



Préavis 2016–2021 / N° 46

Demande d'un crédit de 80'000 fr. pour une subvention à la société internationale de sauvetage du Léman (Section de Rolle) pour l'achat d'une nouvelle unité d'action

Rolle, le 15 juin 2020

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à approuver l'octroi d'un crédit de 80'000 fr. pour une participation au financement d'une nouvelle unité d'intervention de la « société de Sauvetage du Lac Léman », section de Rolle.

1. HISTORIQUE – MISSIONS - ACTIVITES

Fondée en 1898, la Société internationale de Sauvetage du Léman (SISL), section de Rolle, est composée de 45 membres actifs âgés de 18 à 70 ans. La SISL Rolle, connue sous le nom de « Sauvetage » est rattachée à la Société internationale du Léman qui compte 34 sections dont 8 françaises et 26 suisses.

La section de Rolle est reconnue d'utilité publique par l'État de Vaud, qui a inscrit le sauvetage au patrimoine immatériel du canton.

La mission de la SISL Rolle est de porter assistance rapidement aux personnes et embarcations en danger ou en difficulté sur le lac. Elle assure une surveillance lors de différentes manifestations nautiques, recrute et forme des jeunes pour garantir la relève et mène des activités de prévention.

365 jours par an, 24 heures sur 24, les membres bénévoles se relaient pour assurer une assistance de la Dullive à l'Aubonne. Lors de la saison estivale (de mai à septembre), une équipe de cinq personnes est présente tout le week-end au port afin de garantir une intervention plus rapide.

Chaque année, entre 20 et 30 interventions sont effectuées permettant de secourir de 30 à 60 personnes par année, principalement devant Rolle mais également entre Perroy et Dully puis Allaman et parfois au-delà.

En 2019, 21 cas bénins (assistance ou dépannage) ont été comptés, 4 cas de moyenne importance (avarie sans blessé) et aucun cas grave. En 2018, la société a relevé deux cas graves (décès).

La moitié des interventions est due à des nageurs ou de la petite batellerie non immatriculée (engins de plage, paddles, kite-surf, etc.).

La société est également active dans la formation aux premiers soins et dans les domaines techniques (pilotage et matelotage, équipier). Elle organise une activité pendant le passeport-vacances de Gland et de Rolle et effectue des actions de préventions auprès des usagers du Lac (petite batellerie, pédalos, paddles, nageurs). Elle sécurise le secteur de l'embarcadère de la CGN à l'approche des bateaux et lors de manifestations.

2. ASPECTS TECHNIQUES

Le Sauvetage possède une unité d'intervention principale, acquise en 1991 en remplacement d'une vedette à moteur achetée d'occasion en 1972. Le bateau est à l'eau presque toute l'année et nécessite des frais importants d'entretien, en constante augmentation vu son âge.

Mise en service en 1992, avec un moteur de 209 Kw (380cv) l'unité d'intervention ne répond plus à la flotte actuelle des bateaux sur le lac, dont la taille augmente. Les paddles sont une nouvelle catégorie et la vedette actuelle n'a pas été conçue avec ce paramètre. Un devis de révision a été estimé par un constructeur naval à 150'000 fr. (le bateau a coûté 210'000 fr. en 1991).

La SISL Rolle souhaite acquérir une nouvelle vedette plus grande et plus puissante tout en s'inspirant de bateaux déjà existants et ayant fait leurs preuves. Avec une nouvelle unité, la mission du Sauvetage sera encore mieux remplie, à savoir porter rapidement assistance aux personnes et embarcations en difficultés sur le lac.

La société a donc désigné une commission interne représentative composée de 10 membres du Sauvetage afin d'établir le cahier des charges pour un appel d'offres. Ce dernier a été rédigé en tenant compte de l'évolution du matériel, de l'expérience d'autres sociétés de sauvetage (Nyon et Ouchy) et des besoins spécifiques à la section de Rolle. Il a été envoyé à 4 chantiers navals qui ont fait parvenir un projet, il s'agit des entreprises : Décision, Chavanne, Crown Services et Luthi.

Lors de l'Assemblée Générale de la SISL Rolle, l'entreprise Luthi a été choisie pour les trois raisons suivantes :

- 1) prix
- 2) matière : composite
- 3) proximité (constructeur vaudois)

L'expérience et la réputation de Luthi ont également été prises en compte.

Caractéristiques techniques :

Constructeur naval : Chantier naval Luthi SA, Crans-près-Céligny

Type de construction : composite « sandwich » en synthétique

Longueur : 11 mètres

Largeur : 3,4 mètres

Tirant d'eau : 0.80 m

Poids total : 6 t pleine charge

Charge utile : 900 kg

Motorisation : 2 moteurs diesel avec arbres fixes

Aide à la navigation : hélice d'étrave, GPS, sondeur, radar

Équipement : feu leu, radio, valise de premiers secours, équipement de dépannage

Une nouvelle commission a été constituée pour assurer le suivi du projet.

3. ASPECTS FINANCIERS

En plus de la commune de Rolle, les Municipalités des communes riveraines ainsi que celle de Mont-sur-Rolle ont été approchées pour un soutien financier. Des réponses favorables ont été reçues à ce jour ou sont en cours de traitement. Des entreprises et institutions de la région ont également été sollicitées et certaines réponses favorables sont parvenues. Quelques riverains et personnalités de la région ont aussi répondu favorablement pour un soutien logistique ou financier.

Un dossier a été déposé auprès de la Loterie romande.

Sources de financement :

Fonds propres de la SISL :	Fr. 100'000.-
Excédents de revenus 2018 et 2019 :	Fr. 10'000.-
Vente de la vedette actuelle :	Fr. 10'000.-
Apport de la SISL :	Fr. 8'000.-
Commune de Rolle :	Fr. 80'000.-
Autres communes :	Fr. 31'000.-
Loterie romande (demande) :	Fr. 100'000.-
Fonds à trouver :	Fr. 161'000.-
 Total :	 Fr. 500'000.-

Le Sauvetage fera tous les efforts possibles pour trouver les fonds manquants ces prochains mois.

En comparaison, la commune de Villeneuve a attribué en 2018 une subvention de 150'000 fr. pour l'achat d'une vedette (460'000 fr.).

A Pully, la vedette a été achetée d'occasion à 150'000 fr. La participation de la Commune est de 80'000 fr.

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2016-2021 / N° 46 de la Municipalité du 15.06.2020,

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Octroie à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 80'000.- pour une subvention à la Société internationale de sauvetage du Léman (SISL), Section de Rolle, en vue de l'achat d'une nouvelle unité d'intervention.

2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte N° 1500.509101 « subvention en faveur de la société internationale de sauvetage du Léman ».
3. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses, auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions financières les plus avantageuses.
4. Autorise la Municipalité à amortir cette dépense, sur une période de 10 ans, à raison de Fr. 8'000.- par année, à porter en compte dès le budget 2021.

* * * * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 15.06.2020

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Denys Jaquet



Le Secrétaire

Julien Bocquet

1^{re} séance avec la Commission : selon calendrier

Municipal délégué : M. Giorgio Micello